



# **INFLUENCE DE LA GOUVERNANCE LOCALE SUR L'ENTREPRENEURIAT EN TUNISIE**



**Dr Yassine SLAMA**

**Maitre assistant à l'école supérieure de commerce de Tunis**

**Université de la Manouba-Tunisie**

**Membre du laboratoire de recherche LARIME- ESSECT- LR11ESO2**

**Tél : +21622710720**

**yassine.slama@esct.uma.tn**

## **Résumé**

Cette recherche vise à étudier l'impact de la gouvernance local sur l'entrepreneuriat en Tunisie et comment les autorités locales gèrent les affaires publiques et interagissent particulièrement avec les entrepreneurs, en examinant les mécanismes et moyens mis en place pour les accompagner et les appuyer d'une part et en analysant les défis et difficultés auxquels ils sont confrontés et ce, à travers des témoignages d'un certain nombre d'acteurs locaux clés, dans un contexte tunisien particulier caractérisé par des changements dans les politiques publiques et dans le domaine des libertés et de la démocratie, qui ont conduit à l'élection de conseils municipaux qui exercent leurs fonctions selon un nouveau code des collectivités locales.

**Mots-clés :** Gouvernance locale, entrepreneuriat, acteurs locaux, mécanisme, environnement propice.

## **Abstract**

This article studies the impact of local governance on entrepreneurship in Tunisia and how local authorities manage public affairs and interact particularly with entrepreneurs, by examining the mechanisms and means put in place to accompany and support them with a share and analyze the challenges and difficulties they face through live testimonies in interviews with a number of key local stakeholders. Such as heads and members of municipal councils, entrepreneurs and officials of support institutions in a particular Tunisian context characterized by changes in public policies and in the area of freedoms and democracy, which have led to the election of municipal councils which exercise their functions according to a new local government code.

**Keywords:** Local governance, entrepreneurship, local actors, mechanisms, conducive environment.

## **Introduction**

La gouvernance locale est un concept qui a circulé à travers le monde pendant trois décennies, depuis la fin des années 80, « qui s'est répandu au niveau mondial à la suite des travaux de Harvey (1989) sur les pouvoirs locaux » comme le souligne (Michel Gasteget, 2009).

Cependant, ce concept a récemment circulé en Tunisie lorsqu'il a été présenté lors des discussions sur la constitution de 2014 et lors du référendum sur la constitution du 25 juillet 2021, qui proposait une nouvelle forme de conseils locaux.

Cette gouvernance locale s'est concentrée dans un contexte politique postrévolutionnaire de 2011, caractérisé par la fragilité et le manque d'efficacité et de capacité de créer et d'innover dans la gestion des localités, et dans un contexte socio-économique caractérisé par une baisse de la croissance, des investissements, et des opportunités d'emploi, en raison de la régression des opportunités d'entrepreneuriat et de création d'entreprises d'une part et de la fermeture d'un certain nombre d'entreprises existantes dont notamment les petites et moyennes entreprises, d'un autre part.

En tenant compte d'un tel contexte, cette recherche vise à déterminer comment le concept de la gouvernance locale affecte l'entrepreneuriat, et à déterminer s'il constitue un moteur d'investissement, d'entrepreneuriat et de création de nouvelles opportunités d'emploi, ou s'il constitue un obstacle pour les entrepreneurs, notamment dans la phase de démarrage de leur projet. Cette recherche tente également de révéler que la gouvernance locale est appelée à jouer un rôle au profit de l'entrepreneuriat.

## **I- Cadre théorique**

### **1. Définition de la gouvernance locale: concept multidimensionnel**

#### **1-1 Gouvernance : un concept polysémique source indéniable de richesse**

De nombreux auteurs et chercheurs ont qualifié le concept de la gouvernance "d'intrinsèquement polysémique", comme (Bertrand & Moquay, 2004) qui ont souligné cette polysémie et cette diversité de sens et de définition dans le même ordre d'idée, Catherine Baron évoquait ce concept de Gouvernance dans un « débat autour d'un concept polysémique » (Baron, 2003).

« Cette polysémie de gouvernance » est une « source indéniable de richesse », mais elle reste une difficulté face à une définition « unique » « stable » du concept de gouvernance, et elle annonce que la gouvernance est une question du pouvoir et les liens entre économie et politique (Baron, 2003).

### **1-2 Approche spatiale de la gouvernance locale**

L'approche spatiale de la gouvernance locale est assimilée par Gérard Davy et Serge Belley à un milieu en annonçant que « ce milieu a deux facettes, l'une matérielle et l'autre actionnelle, » dans la facette matérielle le milieu est composé de multiple entités discrètes et tangibles » et dans la facette action le milieu est un « sous-système ouvert d'action collective » (Divay & Belley, 2012).

Cependant Damien Talbot, annonce que « L'espace géographique ne doit pas uniquement s'entendre comme un contexte purement physique doté d'attributs matériels dans lequel se déroulent les relations économiques » (Talbot, 2006).

Il rajoute également que « Nous situons dans une « conception d'un espace physique, construit, travaillé, modelé, partagé par les hommes. (...) Les espaces construits sont des transformations de l'espace physique préexistant, conservant comme fondement le cadre matériel des interactions et des échanges » (Grossetti, 1997, p. 3) » (Talbot, 2006).

### **1-3 Approche économique de la gouvernance locale**

Evoquant le sujet de la « gouvernance locale : retour à la proximité » (Bertrand & Moquay, 2004), Bertrand et Moquay ont souligné que la définition du concept de gouvernance est liée à la science économique d'une part et à la science politique d'autre part.

Ce concept est défini dans la science économique selon deux grandes approches théoriques à savoir la théorie de contrats de Williamson (1981) et la théorie de régulation. Selon la première approche, la gouvernance est considérée comme une "structure contractuelle" qui coordonne les relations économiques entre les acteurs.

Quant à la deuxième approche, la gouvernance est considérée comme une "structure politique représentée par l'État" (Bertrand & Moquay, 2004), qui intervient en tant qu'institution non économique facilitant la coordination des agents.

Dans ce contexte, Chevallier J, aborde la gouvernance locale en tant qu' « institution qui formalise les mécanismes de coordination des activités économiques, (Chevallier, 2003).

### **1-4 Approche sociale de la gouvernance locale**

Un groupe d'auteurs à savoir Fabienne Leloup, Laurence Moyart et Bernard Pecqueur confirment le dépassement de la définition de la territorialité de la dimension spatiale et affirment que la territorialité se présente comme « un construit sociale » (Leloup, Laurence, & Bernard, 2005) et peut-être un système dynamique complexe.

Le territoire s'impose au contraire comme un construit social permanent, en constante appropriation. « Dans ce sens, il peut être apparenté à un système dynamique complexe » (F. Leloup et L. Moyart, 2003).

Il se construit ainsi grâce aux relations durables de proximité géographique développée entre une pluralité d'acteurs ; ces relations de « voisinage » peuvent mener à des « actions concrètes voire à l'élaboration commune de normes ». (Leloup, Laurence, & Bernard, 2005).

### **1-5 Approche politique de la gouvernance locale**

Chevallier annonce que le concept de gouvernance locale, tel qu'il est compris en science politique, recouvre « tout système décisionnel public intégrant des acteurs privés » (Chevallier, 2003) Il souligne que ce concept présente deux facettes : une facette managériale des pouvoirs centraux, axée sur l'accompagnement des acteurs, et une facette démocratique centrée sur la participation des acteurs à la conception et à la réalisation publique..

En ce qui concerne l'exercice du pouvoir, Chevallier met l'accent sur trois formules. La première est la « corporate governance », qui traite de l'interaction des différents pouvoirs au sein de l'entreprise, notamment le pouvoir des actionnaires et celui des dirigeants.

La deuxième formule est la « bonne gouvernance » ou « good governance », qui est normalisée par la Banque Mondiale afin d'établir un cadre de transparence pour la conduite des affaires publiques. Quant à la troisième formule, il s'agit de la « global governance », qui vise à établir de nouveaux modes de régulation et d'interaction au sein de la société internationale (Chevallier, 2003).

## **2. Définition de l'entrepreneuriat**

### **2-1 Définition de l'entrepreneuriat : absence de consensus**

Il est possible qu'il n'existe pas de consensus absolu sur la définition précise de l'entrepreneuriat, car il s'agit d'un concept complexe et multidimensionnel qui peut varier en fonction du contexte, comme le souligne Verstraete « Le seul consensus possible en ce qui concerne sa délimitation sémantique et conceptuelle est précisément de reconnaître qu'il ne peut y avoir de consensus. » (Verstraete T. , 2001).

#### **2-1 Approche « opportunité »**

Verstraete Thierry et Sporta Bertrand ont défini l'entrepreneuriat en tant que processus de transformation Cette définition selon l'opportunité est déduite de la littérature américaine qui fait la différence entre le manager et l'entrepreneur sur la meilleure utilisation des ressources à leur disposition et par la meilleure utilisation de l'information, l'entrepreneuriat est donc, la combinaison optimale de ressources et informations au bon moment » (Verstraete & Saporta, 2006).

Elle est aussi la manière de « mettre sur le marché de nouveaux biens et services, par qui et avec quelles conséquences » (Shane & Venkataraman., 2000).

« L'entrepreneuriat comme : «...le lien entre deux phénomènes : la présence d'opportunités lucratives et la présence d'individus entreprenants. (The nexus of twophenomena : the presence of lucrative opportunities and the presence of enterprising individuals. ) » (Shane & Venkataraman., 2000).

Mais le lien « dont il est question n'est pas défini. En réalité l'opportunité est un concept qui permet d'oublier ou d'évacuer la complexité du phénomène de lien et pour ce qui nous concerne, la complexité de l'innovation » (Noailles, 2011).

L'entrepreneur schumpetérien est l'agent économique qui réalise de «nouvelles combinaisons de facteurs de production » qui sont autant d'opportunités d'investissement (p. 329-336)<sup>1</sup> , et s'apparentent quasiment aux pratiques dénoncées par Marshall" (Boutillier & André, 2016).

#### **2-2 Approche « innovation »**

Delock .C révèle que « Schumpeter s'intéresse à la qualité d'innovateur de l'entrepreneur et distingue cinq types d'innovation : la fabrication de biens nouveaux ; des nouvelles méthodes de production ; d'un nouveau débouché ; l'utilisation de nouvelles matières premières ; la réalisation d'une nouvelle organisation du travail ». (Deblock & Jean-Marc , 2012).

Il rajoute que « Schumpeter développe une conception de l'innovation qui est beaucoup plus large, et qui est le reflet du développement de l'activité économique propre au 20e siècle » (Deblock & Jean-Marc , 2012).

S .Boutillier et T. André indiquent que "L'innovation est, grossièrement, ce qui permet à l'entrepreneur d'accroître son chiffre d'affaires et sa position dominante sur le marché" (Boutillier & André, 2016).L'entrepreneur n'est entrepreneur que lorsqu'il réalise de nouvelles combinaisons de facteurs de production. Personne n'est entrepreneur à vie. » (Léger-Jarniou & al, 2013).

## 2-3 Approche organisationnelle

T. Verstraete et B. Sporta définissent l'entrepreneuriat en tant que phénomène organisationnel, il se construit par l'interaction de trois dimensions, à savoir la dimension (C) Cognitive qui "fait référence aux processus mentaux de l'entrepreneur" (1), la dimension (S) Structurale qui se traduit par les moyens d'action et la dimension praxéologique (P) qui se présente comme le lien entre les deux dimensions (C) et (S) (Verstraete & Saporta, 2006).

Selon ces auteurs, ces dimensions doivent être mises en relation avec le « couple symbolique » l'entrepreneur (E) et l'Organisation (O) pour parler d'un phénomène. « L'entrepreneuriat est un phénomène complexe et comme un type particulier d'organisation impulsé par un entrepreneur qui agit pour tenter de concrétiser, au sein de la structure dans laquelle il baigne, la vision qu'il se fait de cette organisation. Il s'efforce de la rendre conforme à la présentation qu'il s'en fait » (Verstraete & Saporta, 2006).

Hernandez a évoqué que les chercheurs doivent observer les entrepreneurs dans le processus de création d'organisations ( I believe that research on entrepreneurial behaviors must be based on field work similar to Mintzberg's study of managerial work. Researchers must observe entrepreneurs in the process of creating organizations )» (Hernandez, 2008).

Il rajoute dans ce contexte que « Ma réponse à ceux qui me demandent : suis-je un entrepreneur? et : « Si vous démarrez une organisation, vous êtes un entrepreneur, si vous n'en démarrez pas, alors vous ne l'êtes pas » (Hernandez, 2008).

### 2-4 Approche « création d'entreprise »

Verstraete n'a pas cessé d'intégrer le concept de création d'entreprises à chaque fois que la définition d'entrepreneuriat est exposée. La définition de l'entrepreneuriat selon cet auteur est, nécessairement, une action de création d'entreprises, une réalisation nouvelle d'un projet d'affaire pour réaliser un profit en mettant en interaction les facteurs clés à savoir l'information et les ressources et l'entrepreneur en tant qu'acteur principal.

Wafa B.A. Naouar et Baha K. Neffati ont résumé le concept de l'entrepreneuriat par « il apparaît au croisement de trois champs d'études ; l'esprit de l'entreprise, la création de l'entreprise et l'entrepreneur lui-même » (Naouar & Baha, 2017) et ont retenu en se basant sur les travaux de Y. Gasse « création et gestion de l'entreprise » et les travaux de L.J. Fillion, que l'entrepreneuriat est la mobilisation des ressources pour « lancer des projets et créer des entreprises » (Filion L. J., 2007).

Ils ont également soulevé la question du paradigme de l'entrepreneuriat pour donner plus de définition à ce concept. Ils ont avancé, à ce titre, quatre grands paradigmes : le paradigme de l'opportunité (Kizner, 1973), le paradigme de la création d'une organisation (Verstraete, 2000), le paradigme de la création de valeur (Bruyat, 1993) et le paradigme de l'innovation (Schumpeter, 1934) . (Naouar & Baha, 2017).

### 2-5 Approche « discipline »

L.J. Filion s'est penché sur la qualification de l'entrepreneuriat comme discipline des sciences humaines et administratives et a parlé de l'éclatement de l'Entrepreneuriat depuis 1980 (Filion L. J., 1997), et ce, suite à la publication de « la première encyclopédie sur l'état des connaissances dans le demain » par Kent, Sexton et Vesper (1982) et à la tenue du premier colloque annuel de Babson (Le Babson College est une école de commerce privée implantée à Wellesley, au Massachusetts États-Unis.) consacrée à la recherche dans cette discipline. (Filion L. J., 1997).

Cette discipline s'est développée grâce aux recherches menées par divers chercheurs non seulement de la discipline elle-même (entrepreneuriat) mais par d'autres diverses disciplines connexes, ce qui est considéré par Fillion comme « une caractéristique propre à cette nouvelle discipline ». (Filion L. J., 1997).

L'arrivée « de l'entrepreneuriat à l'université est l'une des matérialisations de la réforme universitaire. L'université est non seulement invitée à intérioriser (avec ses différents corps) la logique entrepreneuriale (autonomie, initiative, concurrence...), mais également à généraliser les enseignements de l'entrepreneuriat à ses différents publics » (Kallel, 2009).

## 3. Entrepreneur ; l'acteur principal de l'entrepreneuriat

La définition de l'entrepreneur « dans la littérature est généralement basée sur la définition de Joseph Schumpeter qui le définit en tant que celui qui serait capable de créer de la valeur en assurant la gestion des ressources d'une manière nouvelle » (Deblock & Jean-Marc, 2012).

L'école classique et néo-classique définissent « l'entrepreneur, à la fois propriétaire et organisateur, est avant tout une personne et non une organisation. Il est un producteur incontournable, bien qu'il ne puisse en aucun cas modifier l'équilibre du marché, mais nous savons qu'il joue un rôle unique » (Randriamanana, 2014).

Dans ce cadre, ils déclarent que l'entrepreneur est distingué par son caractère révolutionnaire et individualité. « En somme, pour Schumpeter, si l'entrepreneur « est le révolutionnaire de l'économie » (1926, 128), l'acteur essentiel de l'évolution économique, c'est en grande partie parce qu'il est radicalement différent, dans ses motivations, sa conduite et ses qualités de vision et de volonté, de l'agent rationnel routinier. » (Deblock & Jean-Marc, 2012).

En quelque sorte, « l'entrepreneur vit en dehors de l'économie standard, de sa logique gestionnaire et utilitaire. Il appartient, souligne Schumpeter, à la catégorie des « agents économiques “indépendants” de l'économie d'échange » (1926, 106, souligné par nous) et il possède une « mentalité particulariste » (1929, 115). » (Deblock & Jean-Marc, 2012).

#### **4. Relation entre la gouvernance locale et l'entrepreneuriat »**

##### **4-1- Régulateur public local**

Sambou Ndiaye souligne que dans le contexte du Sénégal « face au contexte précaire dans lequel s'expriment les insuffisances de l'administration locale, l'érosion des services publics, le malaise urbain, la crise des finances publiques locales et les résultats mitigés des politiques de développement », l'entrepreneur « communautaire » (Ndiaye, 2007) prend en charge les services publics locaux (gestion des déchets, sécurité publique ou infrastructures municipales) et met en avant la notion de « partenariat local », pour soutenir et satisfaire la « demande sociale » (Ndiaye, 2007).

L'environnement favorable est réalisé à travers une forme de gouvernance locale en tant qu'autorité de régulation publique au niveau local, Ndiaye précise qu'il s'agit « d'une régulation qui vise à créer un mécanisme stratégique de compromis volontaire et de cohérence d'interactions synergiques entre différents types d'acteurs dont les activités contribuent à la réalisation d'objectifs d'intérêt général » (Ndiaye, 2007).

Dans cet environnement, la gouvernance locale, « en particulier en matière entrepreneuriale, peut être considérée comme une forme de régulation méso-économique à même de favoriser la coopération et la mise en compatibilité de logiques différentes » (Achour, Daoui, & Ousalah, 2018),

##### **4-2- Attractivité entrepreneuriale**

Ces auteurs précités soulignent qu'il y a « un certain consensus sur la définition qui considère l'attractivité d'un territoire comme sa capacité à attirer des entreprises et des hommes. Dans son acception économique, l'attractivité des territoires est conçue vis-à-vis des entreprises comme la capacité [de ceux-ci] à fournir, grâce à leurs ressources, des conditions d'implantation plus intéressantes que celles des territoires concurrents pour les projets mobiles » (Achour, Daoui, & Ousalah, 2018),

Ils rajoutent qu'il « s'agit de mettre en évidence les atouts du territoire afin d'attirer des investissements ciblés, susceptibles de venir s'implanter dans ce territoire, plusieurs auteurs de l'économie internationale, notamment (Wheeler et Moby (1992) ; Devereux et Griffith (1998); Carlton (1983), Friedman et al. (1992)) » (Achour, Daoui, & Ousalah, 2018),

Ils soulignent également qu'il « est indéniable que les pouvoirs publics locaux tentent plus au moins de se situer dans le cadre d'une certaine concurrence pour maintenir les entreprises existantes sur leurs territoires et attirer d'autres ». (Achour, Daoui, & Ousalah, 2018),

A la fin, ils annoncent que « C'est seulement par la pratique d'une bonne gouvernance au niveau local et l'application de tous ses principes, notamment ceux exposés dans cet article que l'attractivité entrepreneuriale des territoires peut être renforcée et améliorée. » (Achour, Daoui, & Ousalah, 2018),

##### **4-3- Coordination des acteurs locaux**

L'importance de la collectivité locale en tant qu'acteur clé dans le soutien du processus de développement économique est soulignée. Selon F. Morat (1999), la collectivité locale doit s'organiser de manière à

jouer un rôle privilégié dans ce processus. La gouvernance locale, telle qu'elle est définie par J. Carré et S. Body (1997), « un processus de coordination d'acteurs, de groupes sociaux et d'institutions pour atteindre des buts propres discutés et définis collectivement dans des environnements fragmentés et incertains » (Achour, Daoui, & Ousalah, 2018).

Le rôle de coordination et de favoriser un environnement d'interaction des acteurs est bien souligné par ces auteurs en signalant qu'ils considèrent « les choix publics locaux, notamment en matière entrepreneuriale, comme étant le produit d'interactions complexes entre les autorités locales et les entreprises relevant du territoire en question » (Achour, Daoui, & Ousalah, 2018).

## **II- Méthodologie**

### **1- Cadre épistémologique de la recherche**

#### **1-1- Positionnement épistémologique de la recherche**

Dans le cas de notre recherche, et en revenant à l'objectif de cette étude qui consiste à examiner comment la gouvernance locale influence l'entrepreneuriat dans une région donnée, nous adoptons le paradigme interprétatif qui est le plus adéquat pour notre recherche.

#### **1-2- Démarche de création de connaissance : inductive**

Nous avons opté pour une approche inductive afin de partir du rapporté ou du fait observé (expériences, événements, etc.), pour arriver à une idée par généralisation dans notre recherche.

#### **1-3- Démarche méthodologique : méthode qualitative**

Nous adoptons donc une méthode qualitative pour mener notre recherche et répondre à notre objectif d'examiner comment la gouvernance locale influence l'entrepreneuriat dans une région donnée.

### **2- Population et l'échantillon de la recherche**

#### **2-1- Echantillonnage**

Dans le cadre de cet échantillonnage par cas multiples, nous avons choisi d'utiliser l'échantillonnage par contraste-saturation (Pires, 1997). Cette approche combine des éléments de l'échantillonnage par contraste et de l'échantillonnage par saturation.

#### **2-2- Présentation de l'échantillon**

##### **2-2-1- Structures de la gouvernance locale**

Dans le contexte actuel, et étant donné que les conseils régionaux ainsi que les districts ne sont pas encore constitués, nous nous sommes limités à contacter la haute autorité de gouvernance et de contrôle local (les communes uniquement).

Nous avons pu mener des entretiens avec deux maires et deux membres. Il s'agit du maire de la commune d'Oued Ellil, qui est également membre de la Fédération tunisienne des villes, et du maire de la commune de Mornaguia, qui est également président de la Confédération tunisienne des maires.

Nous avons également pu contacter deux membres du conseil, dont un membre du conseil municipal de Tunis (chef de l'arrondissement Sidi El Béchir) et un membre du conseil de la commune de la Soukra.

##### **2-2-2- Entrepreneurs**

Dans le cadre de notre recherche, nous avons contacté plusieurs chefs d'entreprise, tant des hommes que des femmes, dans différentes régions de la Tunisie et dans divers domaines d'activité.

Concrètement, nous avons pu réaliser un seul entretien direct avec un chef d'entreprise installé dans la région de Béja. Cet entrepreneur est un ancien cadre supérieur d'une grande banque locale renommée. Malgré le contexte complexe, il a eu le courage de prendre le risque de créer son usine de fabrication de câblage dans un secteur d'activité caractérisé par une concurrence féroce. son entreprise a créé plus de 50 poste d'emplois.

##### **2-2-3- Structures d'appui et de soutien des PME**

La troisième catégorie concerne les structures d'accompagnement, de soutien et de financement qui interviennent dans le processus de création d'entreprises et la réalisation de projets, que ce soit du côté des entrepreneurs ou du côté des collectivités locales.

Dans ce cadre, nous avons pu contacter deux structures d'accompagnement et de financement des entrepreneurs à savoir la Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises (BFPME) et la Direction Générale de la Promotion des Petites et Moyennes Entreprises au sein du ministère de l'Industrie, de l'Energie et des Mines.

Nous avons également contacté une structure de financement et d'accompagnement des collectivités locales, la Caisse de Prêts et d'Appui aux Collectivités Territoriales (CPSCL).

### **3- Techniques de collecte et d'analyse de données**

#### **3-1- Techniques de collecte des données**

Dans notre recherche, nous avons adopté la technique de triangulation, plus précisément, nous avons combiné trois techniques de collecte de données : les entretiens, les observations et l'analyse de documents. Ces trois techniques nous ont permis de recueillir des informations complémentaires et de les confronter pour obtenir une vision plus complète et plus approfondie du sujet de notre recherche.

##### **3-1-1- Technique de recueil documentaire :**

Dans ce cadre , nous avons utilisé la technique de recueil documentaire qui consiste à collecter des informations à partir de sources documentaires existantes telles que des livres, des articles de journaux, des rapports, des documents officiels et des bases de données en ligne. Nous avons réalisé un recueil documentaire à la fois pour le cadre théorique et pour la méthodologie.

##### **3-1-2-Technique par observation ;**

Dans le cadre de recherche, cette j'ai eu l'opportunité de jouer le rôle d'observateur non participant dans la collecte des données, étant donné que j'ai occupé le poste de Directeur des Études et de la Recherche à l'Association Professionnelle Tunisienne des Banques et Établissements Financiers de 2015 à 2022, et que je suis actuellement Vice-Président de la Commune de Soukra et membre du Conseil Municipal pour le mandat en cours (2018-2023).

Le poste de Directeur d'Etudes et de Recherche au sein de l'APTBEF m'a permis d'observer de près les différents dispositifs d'accompagnement, les différents organismes d'appui et de soutien et les différents programmes de financement privé ou public en faveur des entrepreneurs créateurs de PME.

Quant au poste au sein de la Commune de la Soukra, j'avais l'occasion de prendre note des faits relatifs aux entrepreneurs qui se présentent pour solliciter les services lors de la phase de création de leurs projets pour obtenir certaines autorisations à savoir l'autorisation d'exploiter un terrain, l'autorisation de bâtir d'une unité de production ou encore en phase d'exploitation pour obtenir les autorisations de raccordement aux différents réseaux des eaux, gaz, électricité et assainissement.

##### **3-1-3- Techniques par entretien**

Dans notre recherche, nous avons opté pour une technique Entretiens semi-structurés en utilisant un guide d'entretien flexible qui comprend à la fois des questions préétablies et la possibilité d'explorer des sujets supplémentaires en fonction des réponses des participants.

###### **3-1-3-a- Guide d'entretien**

Les entretiens ont été effectués sur la base d'un guide d'entretien qui contient une liste de questions ouvertes pour encourager les participants à s'exprimer librement.

###### **3-1-3-b- Déroulement des entretiens**

Des entretiens ont été réalisés en face à face lors de réunions ou de rencontres directes avec les personnes interrogées. Dans ce contexte, nous avons rendu visite à des personnes dans leurs bureaux ou nous avons organisé des rencontres dans des espaces publics.

D'autres entretiens ont été réalisés à distance via l'application Google Meet.Nous avons effectué des entretiens avec la Directrice Générale de la Direction Générale de promotion des Petites et Moyennes Entreprises le 17/08/2022, elle était connectée depuis son bureau au siège du ministère de l'Industrie et des Mines.

La durée des entretiens variait d'une personne interrogée à l'autre, allant de 10 à 66 minutes. Les entretiens ont été réalisés entre le 14 juillet 2022 et le 23 septembre 2022, sur une période étalée sur deux mois et neuf jours.

Etablissement	Qualité	Age	Date	Forme	Durée
BFPME	Directeur	45 ans	14/07/2022	Directe	66'
Ministère de l'Industrie, des Mines et de l'Energie.	Directrice Générale	60 ans	17/08/2022	A distance	22'
CPSCL	Directeur	51 ans	10/08/2022	A distance	19'
Conseil municipal d'Oued-Ellil	Maire	56 ans	15/07/2022	Directe	42'
Conseil municipal de la Mornaguia	Maire	49 ans	20/07/2022	A distance	35'
Conseil municipal de la Soukra	Membre	38 ans	21/07/2022	Directe	22'
Conseil municipal de Tunis ville	Membre	36 ans	21/07/2022	A distance	27'
Société ASLEK électrique à BEJA	PDG	55 ans	23/09/2022	Directe	10'

#### 4. Analyse de données via NVIVO

En vue d'analyser les données collectées nous avons utilisé le logiciel NVIVO 12plus et en examinant les nuages de mots extraits par ce logiciel, relatifs à la perception de la gouvernance locale, de l'entrepreneuriat et de l'influence de la gouvernance locale sur l'entrepreneuriat, nous pouvons dégager des termes clés qui ont été utilisés fréquemment par les interviewés. Ces termes sont analysés comme suit :

##### 1- Perception du concept de la gouvernance locale

- "Gouvernance, gestion et programmée" : les interviewés ont évoqué la différence entre gestion et gouvernance. Selon eux, la gestion est « programmée » et perçue comme un modèle de gestion financière et administrative, tandis que la gouvernance est considérée plus large que ça, elle englobe la coordination et la collaboration entre les acteurs locaux, la participation citoyenne, la prise en compte des intérêts de toutes les parties prenantes et la promotion de valeurs telles que la transparence, la responsabilité et la durabilité.
- "Mesures, déterminées et orientations" : les répondants ont souligné l'importance du cadre légal dans la gouvernance locale, notamment la constitution et le code des collectivités locales.
- "Ressources, financières, moyen et gestion" : les interviewés ont associé la gouvernance locale à la gestion des ressources disponibles, qu'elles soient financières, humaines ou logistiques. L'objectif est de fournir des prestations et des services de qualité aux habitants de la localité et de chercher constamment à les améliorer. Cela implique une gestion efficace des ressources, une planification stratégique, une allocation équitable des ressources et une évaluation régulière des résultats.
- "Démocratique, collectivité" : les interviewés ont souligné que la gouvernance locale est un moyen de promouvoir le principe de transparence. En mettant l'accent sur la transparence dans les processus décisionnels, la responsabilité des acteurs locaux et la participation citoyenne, la gouvernance locale vise à renforcer la confiance des citoyens dans les institutions et à promouvoir une gestion éthique des ressources publiques.
- "Conseil, affaires, dirigé, organe, municipalité et citoyens" : les interviewés ont décrit la gouvernance locale comme étant le pouvoir exercé au niveau local à travers l'institution municipale. Cette institution est représentée par le conseil municipal, présidé par le maire, et une administration dirigée par un secrétaire général. Les interviewés ont souligné l'importance de la prise de décision collective au sein du conseil municipal, qui représente les intérêts et les aspirations des citoyens.
- "Prestation, adéquates et qualité" : selon certains interviewés, l'objectif de la gouvernance locale est d'offrir des conditions de vie adéquates à tous les citoyens. Cela englobe différents aspects, tels que l'accès aux services de base (eau potable, électricité, assainissement, santé, éducation,

etc.), le logement, les infrastructures publiques, les espaces verts et la préservation de l'environnement.

La gouvernance locale joue un rôle essentiel dans la planification et la mise en œuvre de politiques et de projets visant à améliorer la qualité de vie des habitants, à favoriser le développement économique local et à protéger l'environnement naturel et urbain.

- "Structure, organisation, et administration" : ces termes renvoient à la notion de structure et de fonctionnement de la gouvernance locale. Les répondants soulignent l'importance d'une organisation claire et cohérente pour assurer une gouvernance efficace. L'organisation permet de définir les rôles, les responsabilités et les processus décisionnels au sein de la gouvernance locale.
- "Pratique, action et ancrage" : l'utilisation fréquente du terme "pratique" par les répondants met en évidence l'importance de la mise en œuvre concrète, de l'expérience vécue et des bonnes pratiques dans le contexte de la gouvernance locale. L'accent est mis sur la nécessité d'adopter des pratiques concrètes, de partager les expériences réussies et de s'appuyer sur les leçons apprises pour améliorer continuellement la gouvernance locale.

## 2- Perception du concept l'entrepreneuriat

- "Idée" : ce terme met l'accent sur l'importance de la génération d'idées nouvelles et innovantes. Les répondants reconnaissent que les entrepreneurs doivent être capables de développer des concepts novateurs qui répondent aux besoins du marché et qui se démarquent des offres existantes.
- "Projet" : ce mot indique que les répondants perçoivent l'entrepreneuriat comme un processus concret qui nécessite la transformation des idées en projets concrets. Il souligne l'importance de la planification, de l'organisation et de la mise en œuvre pour concrétiser les idées entrepreneuriales.
- "Entrepreneurs et promoteurs" : ces termes désignent les individus qui prennent des risques et qui sont engagés dans la création et le développement d'entreprises. Les répondants reconnaissent le rôle central des entrepreneurs dans l'économie en tant que moteur de la croissance, de l'innovation et de la création d'emplois.
- "Jeunes" : l'importance accordée aux jeunes souligne leur potentiel en tant qu'agents de changement et d'innovation. Les répondants reconnaissent que les jeunes sont souvent plus ouverts aux idées nouvelles, aux technologies émergentes et aux opportunités entrepreneuriales.
- "Privée" : ce terme met en évidence le rôle du secteur privé dans l'entrepreneuriat. Les répondants reconnaissent que les entreprises privées jouent un rôle crucial dans la création d'emplois, la stimulation de l'économie locale et la promotion de l'innovation.
- " Bailleurs, fonds, apprentissage " : ces mots peuvent faire référence aux personnes ou aux institutions qui soutiennent activement les entrepreneurs, que ce soit par le biais de financement, de mentorat, de conseils ou d'autres formes de soutien. Les répondants reconnaissent l'importance d'un écosystème favorable à l'entrepreneuriat et des partenaires qui encouragent et guident les entrepreneurs tout au long de leur parcours.
- "Créer" : ce mot souligne l'aspect actif de l'entrepreneuriat, où les répondants considèrent que la création d'entreprises est un moyen puissant de réaliser des idées et de contribuer au développement économique. Il met l'accent sur la transformation des idées en actions tangibles.
- "Culture" : ce terme se réfère à l'environnement et aux valeurs qui soutiennent l'entrepreneuriat. Les répondants reconnaissent l'importance d'une culture qui encourage la prise de risques, la créativité, l'innovation et l'acceptation de l'échec comme une opportunité d'apprentissage. Une culture entrepreneuriale favorable peut stimuler la motivation et l'engagement des entrepreneurs.
- "Atelier" : ce mot suggère une approche pratique et expérimentale de l'entrepreneuriat. Il met en évidence l'importance de l'apprentissage par la pratique, du partage de connaissances et de l'expérimentation pour développer les compétences et les capacités nécessaires à la réussite entrepreneuriale.

- "Municipalité" : la mention de la municipalité souligne le rôle des autorités locales dans le soutien à l'entrepreneuriat. Les répondants reconnaissent l'importance des politiques, des programmes et des initiatives mises en place par les municipalités pour faciliter l'accès aux ressources, aux infrastructures et aux opportunités d'affaires pour les entrepreneurs.

### **3- Perception de l'influence de la collectivité locale sur l'entrepreneuriat**

- "environnement, propice et influence" : un environnement propice a également été souligné comme un élément-clé de l'influence de la collectivité locale sur l'entrepreneuriat. Les interviewés ont noté l'importance de créer des collaborations et des alliances entre les acteurs locaux, tels que les entreprises, les organisations de soutien et les institutions publiques, afin de favoriser un environnement propice à l'entrepreneuriat.
- "Partenariat" ; notamment public-privé a été évoqué comme un moyen de faciliter l'accès des entrepreneurs aux projets. Les interviewés ont souligné l'importance de promouvoir des partenariats entre les secteurs public et privé afin de créer des opportunités pour les entrepreneurs et de favoriser la collaboration entre les différentes parties prenantes. Ces partenariats peuvent faciliter la réalisation de grands projets en combinant les ressources, les compétences et les efforts des différentes parties prenantes.
- "Loi, code et convention" : les interviewés ont souligné l'importance de disposer de cadres légaux et réglementaires clairs et adaptés à l'entrepreneuriat. Cela inclut la simplification des procédures administratives, la protection des droits de propriété intellectuelle, l'encouragement de l'innovation et la création d'un environnement propice aux affaires.
- "Mécanismes, constitution, code et texte" : les répondants ont perçu les mécanismes législatifs comme essentiels pour éviter la gestion unipersonnelle. Ils soulignent l'importance d'un cadre juridique clair et solide qui définit les rôles, les responsabilités et les limites du pouvoir des acteurs locaux.
- "Obstacles" : certains interviewés ont souligné les défis ou obstacles auxquels sont confrontés les acteurs de la gouvernance locale, tels que les insuffisances des textes d'application du code des collectivités locales. De plus, les obstacles bureaucratiques peuvent ralentir les procédures administratives et entraver la réalisation des projets locaux. Les répondants ont souligné la nécessité de réformes pour simplifier les procédures.
- "Stratégie" : ils ont mis en avant la nécessité d'une stratégie claire de la part de la collectivité locale en matière d'entrepreneuriat. Une vision stratégique permet de définir des objectifs clairs et de mettre en place des mesures et des initiatives favorisant le développement entrepreneurial dans la localité.
- "Réseaux, concertation, relation et partage" : les interviewés ont souligné la nécessité de favoriser les échanges et la collaboration entre les acteurs locaux, tels que les entrepreneurs, les institutions publiques, les organismes de soutien et les universités. Ces collaborations et concertation peuvent faciliter le partage d'expertise, l'accès à des ressources complémentaires et la création de synergies entre les différents acteurs.
- "Financement, financier et budget" : certaines collectivités locales peuvent aider et soutenir les entrepreneurs en fournissant des aides techniques et des ressources financières. Cela peut prendre la forme de subventions, de prêts à taux préférentiels ou d'autres formes d'assistance financière visant à soutenir le lancement et le développement des projets entrepreneuriaux.
- "Participative et approche " : les interviewés ont considéré la gouvernance locale comme nécessitant une approche participative pour réussir un projet au sein d'une localité. Cela implique la synergie, la collaboration, la complémentarité et une vision participative entre tous les acteurs de l'écosystème local. L'implication des parties prenantes locales dans le processus décisionnel
- "Information" : les interviewés ont mis en avant l'importance de l'accès à l'information pour une gouvernance locale efficace. Un accès transparent à l'information permet aux citoyens de participer activement au processus décisionnel, de comprendre les politiques et les projets en

cours, et de tenir les acteurs locaux responsables de leurs actions. La transparence et la disponibilité de l'information renforcent la confiance des citoyens dans les institutions locales.

- "Management": les interviewés ont souligné la nécessité d'une expertise en encadrement et de compétences de gestion pour le maire. Le style de management du maire joue un rôle crucial dans la gouvernance locale, car il influence la manière dont les affaires sont gérées et les décisions sont prises au niveau local. Un style de management efficace favorise la transparence, la responsabilité et la collaboration, et permet de générer la confiance et l'engagement des parties prenantes locales.
- "Contrôle" : responsabilité et reddition de comptes ; ce terme est souvent associé à la notion de responsabilité et de reddition de comptes? les répondants mettent en évidence l'importance de la surveillance, de la gestion des ressources et de la responsabilité au sein de la gouvernance locale. Le contrôle est considéré comme un mécanisme essentiel pour assurer la transparence, l'efficacité et la légitimité des actions menées. Cela permet de prévenir les abus, de garantir une utilisation responsable des ressources et de renforcer la confiance des citoyens dans les institutions et les processus de gouvernance locale.
- "Compétences" : capacités et connaissances ; la capacité des acteurs de la gouvernance locale à posséder les connaissances, les compétences techniques et les expertises nécessaires pour remplir leurs fonctions de manière efficace. Les répondants soulignent l'importance d'avoir des acteurs locaux compétents dans divers domaines tels que la gestion des affaires publiques, la planification urbaine, la gestion des ressources, la participation citoyenne, la communication, etc. Les compétences sont considérées comme essentielles pour assurer une gouvernance locale performante et répondre aux défis spécifiques de chaque contexte.
- "Entrepreneur" : l'utilisation fréquente du terme par les répondants met en évidence l'importance de l'esprit entrepreneurial, de la participation des entrepreneurs locaux et des partenariats public-privé dans le contexte de la gouvernance locale. Les entrepreneurs sont perçus comme des acteurs clés du développement économique local et la gouvernance locale est appelée à les soutenir, à les impliquer dans les processus décisionnels et à faciliter leur contribution au bien-être de la communauté.

## **5. Discussion des résultats**

### **1- Perception de la gouvernance locale**

#### **1-1- La référence à la réglementation**

La référence à la réglementation implique que les répondants reconnaissent l'importance des cadres légaux et institutionnels qui régissent la gouvernance locale. Cela peut inclure des lois, des règles, des codes et des politiques spécifiques qui définissent les pouvoirs, les responsabilités et les procédures de prise de décision des autorités locales. La réglementation offre un cadre formel pour la gouvernance locale et contribue à établir des normes de transparence, de responsabilité et de légitimité dans les actions des acteurs locaux.

#### **1-2- La référence à la pratique**

La référence à la pratique met l'accent sur l'application concrète et l'expérience vécue de la gouvernance locale. Les répondants reconnaissent que la gouvernance locale ne se limite pas aux textes légaux, mais se manifeste à travers les actions, les processus et les interactions quotidiennes des acteurs locaux.

La pratique peut inclure des exemples de bonnes pratiques, des expériences réussies, des mécanismes de participation citoyenne, des collaborations entre les acteurs locaux, etc. En se basant sur la pratique, les répondants reconnaissent l'importance de tenir compte du contexte local et des réalités spécifiques pour comprendre et améliorer la gouvernance locale.

#### **1-3- Interaction entre réglementation et pratique**

Interaction entre réglementation et pratique : en mettant en évidence à la fois la réglementation et la pratique, les répondants reconnaissent l'interdépendance entre ces deux aspects de la gouvernance locale. Ils comprennent que la réglementation peut fournir un cadre et des orientations, mais que sa mise en

œuvre effective et sa pertinence dépendent également des pratiques concrètes sur le terrain. De même, les expériences et les défis rencontrés dans la pratique peuvent mettre en évidence la nécessité d'ajuster et d'améliorer les cadres réglementaires existants.

## **2- Perception de l'entrepreneuriat**

### **2-1- âge des entrepreneurs**

L'âge des entrepreneurs : les répondants ont souligné que la notion d'entrepreneuriat est souvent associée à la jeunesse. Les jeunes entrepreneurs sont perçus comme ayant une énergie, une créativité et une capacité d'innovation élevées. Ils sont souvent prêts à prendre des risques et à explorer de nouvelles opportunités. De plus, l'entrepreneuriat chez les jeunes peut être considéré comme une voie alternative à l'emploi traditionnel, offrant autonomie et possibilité de réaliser des projets personnels.

### **2-2- Expérience des entrepreneurs**

L'expérience des entrepreneurs : les répondants ont également mentionné que la perception de l'entrepreneur est liée à son niveau d'expérience. Les entrepreneurs débutants peuvent être perçus comme des individus qui se lancent dans l'aventure entrepreneuriale pour la première fois, avec moins d'expérience dans la gestion d'entreprise.

Cependant, cela ne signifie pas nécessairement un manque de compétence ou de connaissances. Les entrepreneurs débutants peuvent apporter un regard neuf et des idées novatrices, mais peuvent également faire face à des défis spécifiques liés à leur manque d'expérience pratique.

Il est important de noter que la perception de l'entrepreneur peut varier en fonction du contexte culturel, économique et social. Dans certaines cultures, par exemple, l'âge peut être considéré comme un critère important pour être pris au sérieux en tant qu'entrepreneur, tandis que dans d'autres cultures, l'expérience peut être davantage valorisée.

### **2-2- « Idée et projet »**

La convergence entre les interviewés sur la définition de l'entrepreneuriat met en évidence certains éléments-clés. Tout d'abord, il est important de souligner que l'entrepreneuriat consiste à transformer une idée en un projet concret, en prenant des initiatives privées et en mobilisant les ressources nécessaires pour atteindre des objectifs spécifiques. Cela met en avant le rôle actif des entrepreneurs dans la concrétisation de leurs idées et la réalisation de leurs projets.

De plus, les interviewés s'accordent sur le fait que l'entrepreneuriat requiert certaines compétences et traits de caractère tels que l'innovation, le courage, la patience et la prise de risque. Ces compétences sont considérées comme essentielles pour réussir dans le domaine de l'entrepreneuriat et relever les défis qui peuvent se présenter.

Cependant, il y a aussi des divergences dans les opinions des interviewés. Certains soulignent l'importance de l'encadrement et de la formation pour soutenir les jeunes entrepreneurs et les aider à convaincre les bailleurs de fonds. Cela met en évidence le besoin de soutien et de ressources pour les entrepreneurs en début de parcours, afin de renforcer leurs compétences et leur capacité à mener à bien leurs projets.

## **3- Perception de l'influence de la gouvernance locale sur l'entrepreneuriat**

### **3-1- La réglementation freine la relation**

Complexité et lourdeur des réglementations : les répondants considèrent que les réglementations en vigueur sont complexes, difficiles à comprendre et à mettre en pratique. Cela peut entraîner des obstacles administratifs et des coûts supplémentaires pour les entrepreneurs, limitant ainsi leur capacité à se lancer ou à développer leurs activités.

Certains textes réglementaires imposent des contraintes excessives sur les entrepreneurs, limitant leur liberté d'action et leur capacité à innover. Des exigences trop strictes en matière de conformité, des contrôles rigides ou des normes de qualité difficiles à atteindre peuvent être perçus comme des obstacles qui découragent les initiatives entrepreneuriales.

Certains réglementations ne peuvent pas être suffisamment adaptées aux spécificités de l'entrepreneuriat et aux besoins des entrepreneurs locaux

### **3-2- Leadership communal**

Le leadership local ou communal comme a précisé le maire d'Oued Ellil, joue un rôle crucial dans l'encouragement de l'entrepreneuriat au sein d'une communauté. Un leadership fort et visionnaire peut inspirer et mobiliser les acteurs locaux, créer un environnement favorable à l'entrepreneuriat et favoriser la croissance économique. Voici quelques aspects importants à considérer :

En combinant un leadership fort, une vision stratégique et une collaboration efficace, les leaders locaux peuvent jouer un rôle central dans l'encouragement de l'entrepreneuriat au niveau local. Ils peuvent créer un environnement propice à la création et à la croissance des entreprises,

### **3-3- Esprit entrepreneurial dans la stratégie des communes**

L'intégration de l'esprit entrepreneurial dans la stratégie des communes, telle qu'a indiqué le membre du conseil de municipalité de la Soukra , est de plus en plus reconnue comme un facteur clé de développement économique local. Les communes ont un rôle essentiel à jouer dans la promotion de l'entrepreneuriat et la création d'un environnement favorable aux entrepreneurs.

### **3-4- Marketing de la gouvernance locale**

Le marketing de la gouvernance locale, tel qu'a cité le sous-directeur à la CPSCL, peut en effet jouer un rôle important dans l'attractivité de l'entrepreneuriat au niveau local. Voici comment et peut être utilisé comme mécanisme d'attractivité pour les entrepreneurs à travers la promotion des avantages locaux, Communication sur les réussites entrepreneuriales locales, Organisation d'événements et de foires commerciales, Collaboration avec des partenaires locaux et nationaux Facilitation des démarches administratives

En utilisant le marketing de la gouvernance locale de manière stratégique, la municipalité peut renforcer son attractivité en tant que destination pour les entrepreneurs. Cela favorise le développement économique local, crée des opportunités d'emploi et contribue à la croissance durable de la communauté.

### **3-5- Budget municipal mécanisme d'encouragement de l'entrepreneuriat**

Le sous-directeur à la BFPME a précisé que si une municipalité dispose d'un budget conséquent, cela peut offrir de nombreuses opportunités aux entrepreneurs locaux pour participer à la réalisation de projets locaux, et offre à la municipalité la possibilité de mettre en place des mécanismes et des initiatives qui favorisent la participation des entrepreneurs locaux dans la réalisation de projets municipaux. Cela crée un environnement propice à la collaboration entre la municipalité et les entrepreneurs, stimulant ainsi l'activité économique locale et favorisant le développement durable de la communauté.

## **Conclusion**

Dans le cadre de cette recherche, nous avons entrepris une recherche approfondie dans la littérature pour mieux appréhender les concepts de gouvernance locale et d'entrepreneuriat, ainsi que la manière dont cette relation a été abordée par les auteurs et les chercheurs. Cette exploration nous a révélé que cette relation est expliquée par différents mécanismes, notamment l'attractivité, le rôle de régulateur de la gouvernance locale, ainsi que la coordination et la mise en interaction des acteurs locaux, notamment les entrepreneurs.

Effectivement, tous les interrogés ont confirmé l'existence de l'impact de la gouvernance locale sur l'entrepreneuriat, qui peut être à la fois positif et stimulant, ou négatif et un frein, en fonction des mécanismes dévoilés dans le contexte tunisien.

Tout d'abord, un climat local propice à l'entrepreneuriat a été identifié comme un facteur clé. Il englobe plusieurs aspects, tels que la disponibilité d'infrastructures adéquates, un accès facile à l'information, à la participation et aux financements, une facilité administrative, un réseau de soutien aux entrepreneurs et une culture entrepreneuriale favorable. Un climat local favorable encourage l'émergence et la croissance des entreprises en offrant un environnement favorable à l'innovation, à la création d'emplois et à la réussite entrepreneuriale.

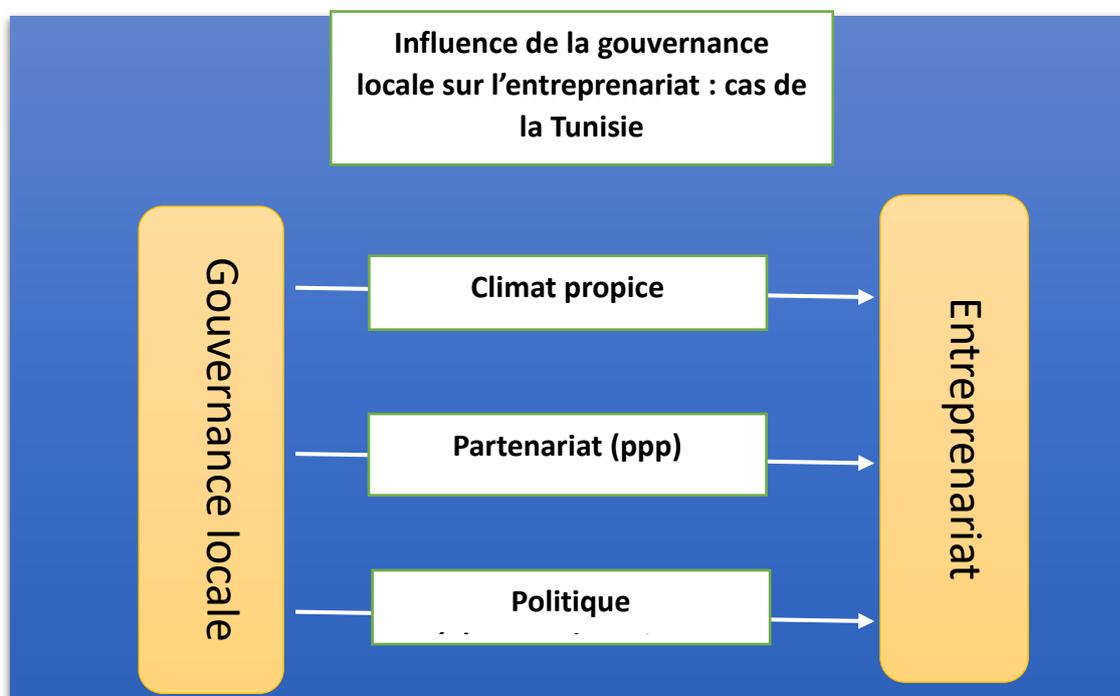
Ensuite, le partenariat local, notamment le partenariat public-privé, a été souligné comme un mécanisme important. Il s'agit d'une collaboration étroite entre les acteurs des secteurs public et privé, visant à mobiliser les ressources et les compétences complémentaires pour soutenir l'entrepreneuriat local. Ce

partenariat favorise la création d'un écosystème favorable à l'entrepreneuriat en facilitant l'accès aux financements, en offrant des opportunités de formation et de mentorat, et en favorisant la création de réseaux d'affaires.

Enfin, une politique réglementaire appropriée a été identifiée comme un facteur déterminant dans le rôle efficace des collectivités locales pour soutenir l'entrepreneuriat. Une réglementation adaptée et transparente facilite les procédures administratives, simplifie les démarches de création d'entreprises, encourage l'innovation et offre un cadre juridique et fiscal favorable. Une politique réglementaire bien conçue permet aux collectivités locales d'agir en tant que catalyseurs de l'entrepreneuriat en fournissant un soutien approprié, en encourageant la compétitivité économique et en favorisant l'attraction d'investissements.

Dans l'ensemble, ces mécanismes identifiés dans le contexte tunisien ont été perçus par les répondants comme ayant un impact significatif sur l'entrepreneuriat. Un climat local propice, un partenariat public-privé solide et une politique réglementaire favorable sont des éléments-clés qui peuvent créer les conditions nécessaires pour stimuler l'entrepreneuriat et favoriser le développement économique local. Cette relation présentée dans l'explication schématique suivante

### Explication schématique de l'influence de la gouvernance locale sur l'entrepreneuriat



Ces mécanismes d'influence sont exercés à travers les facteurs listés dans le tableau suivant :

**Facteurs de la gouvernance locale qui ont un impact sur l'entrepreneuriat**

Mécanismes	Facteurs
<b>Climat propice</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Création des projets locaux,</li> <li>• Ressources financières adéquates,</li> <li>• Simplification des procédures administratives,</li> <li>• Préparation de l'infrastructure,</li> <li>• Assistance aux entrepreneurs,</li> <li>• Participation des entrepreneurs,</li> <li>• Accès à l'information.</li> </ul>
<b>Partenariat</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Partenariat réactif entre les entrepreneurs et les municipalités,</li> <li>• Favorisant la participation de nouveaux entrepreneurs à des programmes étatiques,</li> <li>• Collaborant avec les acteurs nationaux pour soutenir les entrepreneur ,</li> <li>• La collaboration et l'implication des parties prenantes.</li> </ul>
<b>Politique réglementaire adéquate</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un cadre juridique clair,</li> <li>• Amélioration de la réglementation.</li> </ul>

**1- Apports de la recherche**

Nous estimons, à travers ce travail, avoir contribué à l'amélioration de la perception des concepts de base en apportant des contributions sur le plan théorique, pratique et managérial. Voici quelques exemples de ces apports;

**1-1 -Sur le plan théorique**

Notre étude nous a permis de mettre en relief certaines notions spécifiques au contexte tunisien concernant la gouvernance locale et son influence sur l'entrepreneuriat. Ces notions, qui peuvent enrichir le domaine des études, comprennent:

- « La dimension culturelle de la gouvernance locale » : cette dimension est influencée par les pratiques et les réglementations locales.
- « Le budget municipal un mécanisme » d'encouragement de l'entrepreneuriat local
- Le rôle du « leadership communal » dans l'attractivité de l'entrepreneuriat local.
- « Le marketing communal » un mécanisme d'attractivité de l'entrepreneuriat
- « L'esprit entrepreneurial de la stratégie communale » ;

**1-2 -Sur le plan pratique managérial**

Les différentes perceptions de la relation entre gouvernance locale et entrepreneuriat ont révélé certaines pratiques de la part des maires et des membres du conseil qui favorisent la création d'un climat propice à l'entrepreneuriat. Ces bonnes pratiques peuvent servir de modèle à suivre dans d'autres contextes.

**2- Difficultés rencontrées :**

Dans le cadre de notre mémoire, nous avons rencontré certaines difficultés à la fois sur le plan théorique et sur le plan pratique :

**2-1- Sur le plan théorique**

Nous avons rencontré certaines difficultés lors de la recherche de données dans la littérature concernant l'influence de la gouvernance locale sur l'entrepreneuriat

**2-2- Sur le plan pratique**

Nous avons rencontré des difficultés à entrer en contact avec des entrepreneurs, en particulier des femmes entrepreneurs. Leur disponibilité limitée a entravé notre capacité à obtenir un échantillon représentatif et complet pour notre étude.

En outre, nous avons noté une certaine réticence de la part des entrepreneurs lorsqu'il s'agit d'aborder le sujet de la relation de la gouvernance locale et de la municipalité avec les entrepreneurs. Certains interviewés préfèrent éviter ce sujet.

### **3- Limites de la recherche**

Le nombre limité de cas d'entrepreneurs, ceci a entraîné une représentation partielle ou incomplète de la perception entrepreneuriale de la gouvernance locale dans le contexte entrepreneurial. II

### **4- Etendue de la recherche**

Nous estimons que l'impact de la gouvernance locale sur l'entrepreneuriat dépasse la dimension spatiale et géographique locale, et s'étend au-delà de l'échelle nationale. En réalité, cet impact entraîne des répercussions à l'échelle internationale.

Par ailleurs, Ces études pourraient envisager un échantillon plus large de répondants, incluant davantage d'entrepreneurs. Cette approche permettrait d'obtenir une vision plus complète et approfondie de la perception de la gouvernance locale et de l'entrepreneuriat dans le contexte tunisien.

### **5- Prescriptions proposées**

Il est clair que les municipalités ont un rôle essentiel à jouer pour encourager l'entrepreneuriat, mais cela nécessite des moyens adéquats, des outils d'encouragement des entrepreneurs et une réactivité face à leurs besoins. Dans ce cadre la gouvernance locale représentée par les municipalités doit :

- Adopter une mentalité orientée vers le marketing local pour attirer davantage les entrepreneurs et établir des partenariats avec l'ensemble des acteurs locaux et même régionaux et nationaux.
- Avoir des objectifs stratégiques clairs et atténuables, des ressources adéquates et un modèle économique rentable pour soutenir l'entrepreneuriat.
- Se doter d'un esprit entrepreneurial, et influencer l'esprit d'entreprises à travers des services de base de haute qualité tels que la gestion des déchets et l'éclairage public entretient de l'infrastructure régulièrement, gestion des réclamations et des demandes dans les meilleurs délais.
- Développer des zones industrielles, des zones viables, et développer ainsi un environnement propice à l'entrepreneuriat.
- Veiller et participer à l'instauration d'un cadre juridique clair, définissant les responsabilités et les interventions des acteurs locaux. Le législateur est invité à intégrer le concept de l'entrepreneuriat dans la législation et favoriser les initiatives privées par le biais de mécanismes adaptés.
- Cela implique mettre en place des lois et des réglementations qui facilitent la création et la gestion des entreprises, ainsi que la protection des droits des entrepreneurs.
- Se disposer de ressources financières adéquates pour soutenir les entrepreneurs. Cela comprend des budgets suffisants alloués aux initiatives entrepreneuriales, ainsi que des mécanismes de financement accessibles tels que des prêts, des subventions ou des investissements.
- Assouplir les procédures : la simplification des procédures administratives comme un élément crucial pour encourager l'entrepreneuriat. Cela comprend la réduction de la bureaucratie, la simplification des démarches et la mise en place de processus efficaces pour faciliter la création et la gestion des entreprises.
- Favoriser un partenariat réactif entre les entrepreneurs et les municipalités, permettant aux entrepreneurs de collaborer étroitement avec les autorités locales pour développer des projets adaptés aux besoins et aux ressources des localités

### **Références bibliographiques**

Ben Jelloul, M. (2017). L'aménagement du territoire national et les contraintes de la nouvelle gouvernance dans la Tunisie post-révolutionnaire. *L'Année du Maghreb*(16), pp. 31-51. Récupéré sur <https://doi.org/10.4000/anneemaghreb.2939>

Abassi, M. A., & Boutemak, F. (2020). *le guide pratique du conseil municipal*. bureau de tunise : Friedrich-Ebert-Stiftung.

- Achour, F. Z., Daoui, D., & Ousalah, R. (2018, 12). Gouvernance locale et attractivité entrepreneuriale des territoires: Essai d'analyse théorique appliquée au contexte Marocain. *Revue Marocaine de recherche en management et marketing*, 10(2), pp. 370-386. doi: <https://doi.org/10.48376/IMIST.PRSM/remarem-v10i2.13337>
- Alexandre-Leclair, L. (2014). Innovation et entrepreneuriat, le cas du secteur du tourisme à Paris intramuros. *Innovations*, 44(2), pp. 169-185. doi: <https://doi.org/10.3917/inno.044.0169>
- Anadón, M., & Guillemette, F. (2006). La recherche qualitative est-elle nécessairement inductive. *Recherches qualitatives*, 1(5), pp. 26-36.
- Baron, C. (2003, 2). la gouvernance : débats autour d'un concept polysémique. *Droit et société*, (54), pp. 329-349. doi: <https://doi.org/10.3917/drs.054.0329>
- Bertrand, N., & Moquay, P. (2004). La gouvernance locale, un retour à la proximité. (S. F. Rurale, Éd.) *Economie Rurale*(280), pp. 77-95. doi:DOI : 10.3406/ecoru.2004.5474
- Blais, M., & Stéphane, M. (2006). L'analyse inductive générale : description d'une démarche visant à donner un sens à des données brutes. *Recherches qualitatives*, 26(2). doi: <https://doi.org/10.7202/1085369ar>
- Boutillier, S., & André, T. (2016). La théorie de l'entrepreneur, son évolution et sa contextualisation. *Innovations*, *Innovation*, 5(2), pp. 211-234. doi: <https://doi.org/10.3917/inno.050.0211>
- Chevallier, J. (2003). La gouvernance, un nouveau paradigme étatique ?. *Revue française d'administration publique*, pp. 203-217. doi: <https://doi.org/10.3917/rfap.105.0203>
- Da Silva, B. G. (2001, 3/6). La recherche qualitative: un autre principe d'action et de communication. *Revue Médicale de l'Assurance Maladie volume 32 n° 2 / avril-juin 2001*, 31(2), pp. 117-121.
- Deblock, C., & Jean-Marc, F. (2012, 11 1). Innovation et développement chez Schumpeter. *Revue Interventions économiques*(46), p. 192. Récupéré sur <https://doi.org/10.4000/interventionseconomiques.1463>
- Divay, G., & Belley, S. (2012). Divay, G., & Belley, S. (2012). La gouvernance locale à l'épreuve de la mouvance territoriale: À propos de l'objet de la gouvernance locale. *Revue gouvernance*, 9(1). doi: <https://doi.org/10.7202/1038891ar>
- Dorais, M. (1993). Diversité et créativité en recherche qualitative. *Service social*, 42(2), pp. 7-27. doi: <https://doi.org/10.7202/706615ar>
- Filion, L. J. (1997). Le champ de l'entrepreneuriat historique, évolution,. *Revue internationale P.M.E.*, 10(2), pp. 129-172. doi: <https://doi.org/10.7202/1009026ar>
- Filion, L. J. (1999). De l'entrepreneuriat à l'entrepreneuriologie. *Revue Organisations et territoires*, 8(1), pp. 131-148.
- Filion, L. J. (2007). *Management des PME*. Pearson.
- Gasteghit, M. (2009, Novembre). optimisation du développement durable et management territorial : la gouvernance locale à la transaction sociale. *Vertigo la revue électronique en science de l'environnement*(6). Récupéré sur <https://doi.org/10.4000/v>
- Hernandez, É.-M. (2008). L'entrepreneuriat comme processus d'émergence organisationnelle. *Revue française de gestion*, 5(185), pp. 85-105. doi: <https://doi.org/10.3166/rfg.185.89-105>
- Hinnewinkel, J.-C. (2007). L'avenir du terroir : gérer de la complexité par la gouvernance local. *Méditerranée. Revue géographique des pays méditerranéens*, pp. 17-22. Récupéré sur <https://doi.org/10.4000/mediterranee.106>
- Howlett, M. (2000). Managing the "hollow state": procedural policy instruments and modern governance. *Canadian Public Administration*, 43(2), pp. 412-431. doi: <https://doi.org/10.1111/j.1754-7121.2000.tb01152.x>
- Kallel, I. T. (2009, 6). Evaluer l'« éthicité » des pratiques enseignantes en entrepreneuriat à l'université. *Questions Vives*, 6(12), pp. 125-144. doi: [10.4000/questionsvives.455](https://doi.org/10.4000/questionsvives.455)
- la Constitution République Tunisienne. (2014, 2). *La constitution de la république Tunisienne de 2014*. Tunisie: IORT.
- Léger-Jarniou, C., & al. (2013). *Le grand livre de l'entrepreneuriat*. Dunod.

- Leloup, F., Laurence, M., & Bernard, P. (2005). la gouvernance territoriale comme nouveau mode de coordination territoriale. *Géographie, économie, société*(7), pp. 321-332. doi: <https://doi.org/10.3166/ges.7.321-331>
- Loi organique n° 2018-29. (2018, 5). Loi organique n° 2018-29. *Loi organique n° 2018-29 relative au code des collectivités locales (CCL)*. Tunisie: IORT.
- Naouar, W. B., & Baha, K. (2017). Université tunisienne et entrepreneuriat: analyse, positionnement et axes de renforcement. *International Journal of Economics & Strategic Management of Business Process*, 8(2), pp. 165-174.
- Nathalie, K., & Véronique, Z. (2013). Analyse de données qualitatives et recherche-intervention. *Recherches en Sciences de Gestion*, 95(2), pp. 211-237. doi:<https://doi.org/10.3917/resg.095.0211>
- Ndiaye, S. (2007). Place de l'entrepreneuriat communautaire dans la gouvernance publique locale en contexte de précarité. Une expérience sénégalaise. *l'ESS face à ses responsabilités*. Rennes.
- Noailles, P. (2011). "De l'innovation à l'innovateur Pour une approche structuraliste de l'innovation. " *La Revue des sciences de gestion*, 247-248(1-2), pp. 13-28. doi:<https://doi.org/10.3917/rsg.247.0013>
- Pires, A. (1997). *Échantillonnage et recherche qualitative*.
- Randriamanana, T. R. (2014). Entreprenariat, gouvernance et aménagement du territoire, en tant que levier de développement local. *P. Mémoire en vue de l'obtention du Diplôme d'études approfondies option : Sciences de gestion*.
- Rasolonomalaza, Z. B. (2011, 10). Le rôle de l'entrepreneur dans les pays en développement. Le cas des zones franches textiles malgaches. *these; Economies et finances*. Université de la Réunion Français.
- Shane, S., & Venkataraman., S. (2000). Shane, Scott, and SaThe promise of entrepreneurship as a field of research. *Academy of management review*, 25(1), pp. 217-226. doi:<https://doi.org/10.5465/amr.2000.2791611>
- Talbot, D. (2006, avril 29). La gouvernance locale, une forme de développement local et durable? Une illustration par les pays. *Développement durable et territoires. Économie, géographie, politique, droit, sociologie*.(Dossier 7). doi:<https://doi.org/10.4000/developpementdurable.2666>
- Verstraete, T. (2001). Entrepreneuriat: modélisation du phénomène. *Revue de l'Entrepreneuriat*, 1(1), pp. 5-23. doi:<https://doi.org/10.3917/entre.011.0005>
- Verstraete, T., & Saporta, B. (2006). *création d'entreprises et d'entrepreneuriat*,. ARDREG.